

AVIS DES SOCIETES

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA

Siège social : Route touristique -4000 SOUSSE -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2006, la Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I-Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et des Rapports du Commissaire aux Comptes sur la gestion et les opérations de l'exercice clos au 31 Décembre 2005 .

- Approuve ces Rapports dans leur intégralité ainsi que les Etats Financiers afférents à l'exercice 2005 tels qui lui ont été soumis .

- Donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2005 .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Approuve la Répartition des Bénéfices Nets après Impôts s'élevant à 1.056.447,588 suivant la proposition qui lui est faite par le Conseil d'Administration à savoir :

BENEFICES NETS 2005 APRES IMPOTS	1.056.447,588
- Dividende proposé par le CA 25 %	227.552,500
- Réserves Générales Ordinaires	828.895.088

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Constatant que le délais des bénéfices réinvestis au 31 Décembre 2000 de l'ordre de 361.542,500 bloqués conformément à la loi en vigueur au compte spécial « RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES » vient à expiration à la clôture de l'exercice 2005.

En conséquence, l'Assemblée décide de porter le montant de 361.542,500 au compte « RESERVES GENERALES ORDINAIRES » .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

OUATERIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Suite à la mise en conformité de l'article 08 des Statuts avec l'article 190 du Code des Sociétés Commerciales relatif à la durée du mandat d'Administrateur fixé à trois exercices, et afin d'assurer le renouvellement partiel de Conseil d'Administration par TIERS,

Décide d'entériner le prolongement du mandat d'Administration de Monsieur Bouraoui TURKI jusqu'à l'exercice 2005

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire i MARHABA réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Constatant que le mandat d'Administration de Messieurs BOURAOUI TURKI, HICHEM DRISS et Madame SAMIA NAJAH DRISS vient à expiration avec l'exercice 2005 .

En conséquence, elle nomme Messieurs Bouraoui TURKI, Hichem DRISS et Madame Samia NAJAH DRISS ici présents et qui acceptent la qualité d'administrateur pour une durée de trois années jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur la gestion de l'exercice 2008 conformément à l'article 8 de nos Statuts .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Ali LAHMAR vient à expiration avec l'exercice 2005 .

En conséquence, elle nomme Monsieur Ali LAHMAR ici présent et qui accepte la qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur la gestion de l'exercice 2008 conformément à l'article 24 de nos Statuts .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Après avoir pris connaissance des dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales modifié par la loi n° 2005-65 du 27 Juillet 2005 Réglementant la Répartition des Bénéfices dont les administrateurs ne bénéficient plus du Tantième,

Approuve la proposition du Conseil d'Administration d'attribuer aux administrateurs une enveloppe de Quinze Mille Dinars Nets à Titre de jetons de présence à Compter du présent exercice .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

HUITTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire : MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion et du Rapport du Commissaire au Comptes sur les Etats Financiers Consolidés du Groupe a MARHABA a de l'exercice clos au 31 Décembre 2005 .

Approuve ces Rapports dans leur intégralité ainsi que les Etats Financiers Consolidés du Groupe a MARHABA s de l'exercice 2005 tels que lui ont été soumis .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Constatant que le mandat de Monsieur Mi LAHMAR Commissaire aux Comptes du Groupe « MARHABA » vient à expiration avec l'exercice 2005 .

En Conséquence, elle nomme Monsieur Mi LAHMAR ici présent qui accepte la Qualité de Commissaire aux Comptes du Groupe « MARHABA » pour une durée de Trois années jusqu'à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Etats Financiers de l'exercice 2008 .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire « MARHABA » réunie au siège de l'Hôtel Tour Khalef le Dimanche 25 juin 2006 à Onze heures trente minutes (11H30),

Confère tous pouvoirs au Représentant légal de la Société ou à son mandataire pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi .

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien à l'ordre du jour, le président remercie les actionnaires et lève la séance à Douze heures cinquante cinq minutes (12H55) .

Pour ce qui est dessus, il a été dressé le Présent Procès - Verbal qui a été signé par les membres du bureau ainsi que par administrateur.

II -Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2005 (Après affectation du résultat comptable)

	2005	2004
<u>A C T I F S :</u>		
<u>ACTIFS NON COURANTS :</u>		
Immobilisations Incorporelles	27 545,293	24 545,093
Moins Amortissements	-25 129,047	-23 597,551
	2 416,246	947,542
Immobilisations Corporelles	15 978 838,101	13 855 066,094
Moins Amortissements	-9 375 738,431	-9 663 236,031
Immobilisations en Cours	-	128 947,054
	6 603 099,670	4 320 777,117
Immobilisations Financières	18 875 609,962	18 913 373,315
Provisions pour dépréciation des Titres	-520 137,830	-802 899,718
	18 355 472,132	18 110 473,597
<u>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :</u>	24 960 988,048	22 432 198,256
<u>ACTIFS COURANTS :</u>		
Stocks	109 764,597	109 487,435
Clients et Comptes rattachés	1 300 854,876	1 453 464,196
Moins Provisions	-466 443,288	-428 170,743
Fournisseurs Avance sur commande	132 406,058	290 671,790
Autres Actifs Courants :	511 014,850	322 578,623
Placements et Autres Actifs Financiers	-	-
Liquidités et Equivalents de Liquidités	318 853,631	139 419,288
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS :</u>	1 906 450,724	1 887 450,589
TOTAL DES ACTIFS :	26 867 438,772	24 319 648,845

	2005	2004
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES :</u>		
Capital Social	910 210,000	910 210,000
Réserves Légales	91 021,000	91 021,000
Autres Capitaux Propres	3 008 763,782	3 370 306,282
Réserves Générales Ordinaires	19 678 032,553	18 487 594,965
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	23 688 027,335	22 859 132,247
<u>P A S S I F S :</u>		
<u>PASSIFS COURANTS :</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 233 231,646	830 011,122
Clients Avances	11 833,040	-
Autres Passifs Courants	734 346,751	545 142,376
Concours Bancaires et Autres Passifs Finan.	1 200 000,000	85 363,100
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	3 179 411,437	1 460 516,598

TOTAL DES PASSIFS :**3 179 411,437****1 460 516,598****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS :****26 867 438,772****24 319 648,845****III- L'état d'évolution des capitaux propres**

Libellé	Capital Social	Réserves	Réserves Générales	Prime	Réserves	Réserves spéciale	Résultat de	Total
		Légales	Ordinaires	d'émission	réinvestissement exonérés	de réévaluation	l'exercice	
Solde au 31-12-2005 avant affectation du résultat	910 210 000	91 021 000	18 487 594 965	320,864	1 465 723 800	1 904 261 618	1 056 447 588	23 915 579 835
affectation du Résultat: - Réserve Générale Ordinaire			828 895 088				-828 895 088	0,000
Réserves éinvestissement exonérés			361 542 500		-361 542 500			0,000
-Dividende							-227 552 500	-227 552 500
Solde au 31-12-2005 après affectation du résultat	910 210 000	91 021 000	19 678 032 553	320,864	1 104 181 300	1 904 261 618	0,000	23 688 027 335

